

Devenir prestataire de services en éco-pâturage

OBJECTIFS

- Comprendre les éléments clefs conduisant à la réussite d'une activité d'éco-pâturage
- Amener une réflexion et un argumentaire commercial
- Aborder les atouts et les limites de ce mode de gestion

PUBLIC CONCERNÉ

- Entrepreneurs du paysage,
- Agriculteurs,
- Responsables d'associations environnementales, fermes pédagogiques,
- Chargé(e)s de mission en collectivités territoriales,
- Particuliers souhaitant développer une activité

CONTENU

- **Propos introductifs** : l'évolution de la relation homme / animal dans le temps, naissance et développement de la pratique de l'éco-pâturage,
- **Les aspects techniques d'un projet** : sélection des terrains, mesure du potentiel éco-pâturage, adaptation des races et espèces, choix des équipements, calcul du chargement et plan de pâturage,
- **Les aspects économiques d'un projet** : présentation des différents coûts d'investissement et charges de fonctionnement de fonctionnement, tarifs pratiqués en France,
- **Les aspects opérationnels d'un projet** : réglementation administrative et sanitaire applicables, présentation des règles principales en droit rural, pénal et civil, notion de bien être animal, impact sociologique de l'éco-pâturage, situations d'urgence
- **Témoignage** et retours d'expériences d'un prestataire en exercice

FORMATION

Formation : en groupe de 10 personnes maximum organisée sous forme d'échanges et illustrée de retours d'expériences,

Intervenant : Vincent BOURREL – Fondateur de l'association Entretien Nature & Territoire

Agrément : n°52 53 00848 53 Organisme de formation ENT Conseils

VOTRE PARTICIPATION

TARIF – 250,00 € TTC par personne (tva non applicable)

REPAS – compris

REFERENCEMENT PRO-PATURAGE : compris pendant une année sur un département